



Séance du 29 janvier 2015

Le vingt-neuf janvier deux mil quinze, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint - Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Alain BOURGEX - Isabelle CHERRIER - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Stéphane LAFRANCHISE - Alain PICARD.

Absente excusée : Madame Marie-Thérèse MINARD qui a donné pouvoir à Monsieur Denis HOUCHOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul NARCY.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Travaux église

Il est fait état des travaux effectués à ce jour :

- Sacristie : la charpente est posée. Les murs intérieurs et extérieurs sont piqués.
- La face nord de la toiture de l'église est découverte

Les travaux se déroulent dans de bonnes conditions.

Il a été demandé à l'architecte de revoir l'état descriptif et estimatif des travaux concernant la deuxième tranche. Les demandes de subventions pourront ensuite être instruites.

Salle polyvalente

Monsieur le Maire fait part des premiers devis reçus pour la remise en état des peintures intérieures : entrée, grande salle, petite salle, bar, cuisine et sanitaires.

D'autres devis sont attendus pour l'électricité et la sonorisation.

Il est prévu d'abaisser le bar et d'y créer une ouverture permettant l'accès par la grande salle.

Avenant au bail - logement de la mairie

La date de la 1^{ère} révision du loyer n'a pas été mentionnée sur le bail. Il est décidé de la fixer au 1^{er} janvier 2016.

Location terrains communaux

✓ Le bail consenti à Monsieur Philippe MOURLON est arrivé à expiration le 16 décembre 2013. Il est décidé de le proroger aux conditions du bail initial, pour une durée de neuf années, soit, jusqu'au 16 décembre 2022.





COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

✓ Le bail consenti à Monsieur Jacques CONDAMINE est arrivé à expiration le 14 décembre 2011. Il est décidé de le proroger aux conditions du bail initial, pour une durée de neuf années, soit, jusqu'au 14 décembre 2020.

Monsieur Jacques CONDAMINE a quitté la séance afin de permettre au conseil de délibérer.

✓ Un bail avait été consenti à Monsieur Yves BAUER pour une durée de neuf années, devant se terminer le 14 décembre 2015. Suite à son décès, le conseil municipal décide de maintenir le bail au profit de son fils David BAUER qui participe à l'exploitation du bien.

Informations et questions diverses

✓ Personnel communal

Avancement de grade de Monsieur Pascal LESCURE

Compte tenu de son ancienneté, Monsieur Pascal LESCURE peut prétendre à un avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Accord à l'unanimité. Le poste sera créé après avis du comité technique paritaire du centre de gestion.

Suivi professionnel de Mademoiselle Jessica RUFFRA

Dans le cadre de son contrat CAE, et afin d'élaborer son projet professionnel, il lui a été proposé par les services de la mission locale bourgogne nivernaise la possibilité de réaliser un bilan de compétences. Le coût s'élève à 1 550 €. Des renseignements ont été demandés au CNFPT pour une éventuelle prise en charge.

✓ Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Chambre des notaires de la Nièvre concernant un projet de loi portant réforme des professions réglementées. Il est demandé de délibérer afin de soutenir les notaires.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette requête par manque d'informations.

✓ Dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, la commission communale des impôts directs devra donner un avis sur le projet départemental des nouveaux périmètres d'évaluation des locaux professionnels. Une réunion de présentation générale a lieu le 4 février prochain à Nevers. Messieurs Houchot et Narcy s'y rendront.

✓ Monsieur le Maire fait part de la dernière réunion de la communauté de communes.

✓ Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochains. Le bureau de vote sera constitué lors de la prochaine réunion de conseil. Chacun devra réfléchir sur ses disponibilités.





COMPTE-RENDU du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

- ✓ La date retenue pour le prochain spectacle de Noël des enfants a été fixée au mercredi 9 décembre. Le choix du spectacle est porté sur « l'atelier du magicien » présenté par Florent Daron. La décision définitive sera prise après concertation avec les membres du C.C.A.S.

- ✓ La prochaine réunion est fixée au jeudi 26 février 2015.

La séance est levée à 21 heures 30.

